Réserve incendie

La protection incendie de notre village étant insuffisante, une réserve incendie de 120m3 va être réalisée.

Elle sera située entre l'église et l'abri bus, dans la partie haute du village.

Ces travaux vont débuter le <u>jeudi 17 février à partir de 8h</u> et vont engendrer une gêne de la circulation.

L'abri bus situé en haut du village sera démonté le temps des travaux.

Le bus ne pouvant pas circuler sur le haut du village, il sera demandé aux élèves du primaire de prendre le bus en bas du village, dès la rentrée des classes le 21 février et ce, jusqu'à nouvel ordre.

De plus amples informations, notamment quant à la circulation dans le haut du village, vous parviendront très prochainement.

Merci de votre compréhension.

Le Maire, Christophe JACQUEL